

COMPTE RENDU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2021
COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

SAMEDI 19 MARS 2022

à la Cité des Sports, Issy-les-Moulineaux (92)

Présence des membres affiliés – (Collège I)

Code	Structure	Prénom Nom	Fonction	Représenté.e par	Nombre de voix
7504	JEUNE KAYAK PARISIEN	Mathias PRIAMI	Président		2
7703	CLUB SPORTIF DE MEAUX	Frédéric HENRY	Président	David LLOANCY	3
7704	C.K. ST GERMAIN / MORIN	David LLOANCY	Président		1
7705	TORCY CANOE KAYAK	Ganny DINALLY	Président		6
7707	ETOILE SPORTIVE DAMMARIE	Mathieu RAFFONE	Président		1
7711	CANOE KAYAK DU HAUT MORIN	Stéphane DROUET	Président		3
7719	CANOE KAYAK CLUB DES MEULIERES	Daniel BERTHAULT	Président		1



7723	MARNE ET GONDOIRE CANOË KAYAK	François MINGASSON	Président	François DURAND	2
7763	KAYAK ALTERNATIF DE VAIRES SUR MARNE	Olivier DEICHELBOHRER	Président		1
7802	AMICALE SPORTIVE BONNIERES ET ENVIRONS	Gilbert BLOUIN	Président		1
7803	ASS. SPORTIVE MANTAISE	Marc BEDEE	Président	Gilbert BLOUIN	4
7804	CLUB CANOE KAYAK VERSAILLES	Marie-Pierre JACQUEMOT	Présidente		2
7806	M.J.C. SARTROUVILLE SECTION CANOE- KAYAK	Isabelle FERRY	Présidente		2
7807	CLUB DES RAGONDINS	Gwendal GREGAM	Président		2
7808	CANOE KAYAK TRAPPES SAINT QUENTIN EN YVELINES	Stéphan BOUGEARD	Président		4
7814	CLUB DE CANOE KAYAK VEXIN SEINE	Jean-Louis CLEMENT	Président		1
9101	A.S. CORBEIL- ESSONNES CK	Patricia SILVA	Présidente	Claude ROSE	4
9102	P.S.U.C. CK ORSAY (ASFLO)	Jean-François JARNO	Président		2
9104	KAYAK EPINAY CLUB	Philippe GRIPPON	Président		3



9202	BAC CK SEVRES ISSY	Sébastien GAILLARD	Président	Thierry MONAT	7
9204	CANOE KAYAK GENNEVILLIERS	Renaud LACOUR	Président		3
9301	C.K.C. MONTREUIL	Mickaël BOURENNANE	Président		1
9302	NOSYKA	Laurent BES	Président	Anthony BES	3
9304	CANOE KAYAK NEUILLY	Vincent MAHE	Président		3
9311	OURCQ CAN'OHE CLUB SEVRANAIS	Pascal MAUNY	Président		2
9402	CANOE KAYAK CLUB FRANCE	Jean-Pierre FRERE	Président		5
9404	JOINVILLE EAU VIVE	Georges LE PALLEC	Président		5
9405	S.N.T.M. SAINT MAUR	Béatrice LUCET	Présidente		5
9406	UNION SPORTIVE DE CRETEIL	Arnaud RAOUX	Président	Eliane DEBUSNE	5
9410	EFFORT ET JOIE CACHAN	Youenn TRAVERT	Président		2
9506	C.K. CERGY PONTOISE	Corentin BRILLANT	Président		4



Total présence des membres affiliés (Collège I)	31 structures	90 voix
--	----------------------	----------------

Présence des membres agréés - (Collège III de type B)

Code	Structure	Prénom Nom	Fonction		Nombre de voix
7762	NAUTISME EN ÎLE-DE-FRANCE	Yoan PICARD	Directeur		1

Total présence des membres agréés (Collège III)	1 structure	1 voix
--	--------------------	---------------

Total des membres affiliés et agréés invités	51 structures	134 voix
Total des membres affiliés et agréés présents ou représentés	32 structures	91 voix



Étaient également présent.e.s :

- Madame Évelyne Ciriégi, présidente du Comité régional Olympique et Sportif d'Île-de-France
- Monsieur Michel Jomin, trésorier adjoint du Comité régional Olympique et Sportif d'Île-de-France et membre d'honneur du Comité
- Monsieur Bernard de Carrère, maire adjoint chargé de l'éducation et des sports de la ville d'Issy-les-Moulineaux
- Monsieur Ludovic Royé, directeur technique national de la FFCK
- Monsieur Gilles Marie, commissaire aux comptes
- Les membres du bureau exécutif et conseil d'administration : Eric Poulhe, Georges Le Pallec, Loïc Le Baccon, Isabelle Briois, François Durand, Francis Poulain
- Les membres du conseil d'administration : Gilbert Blouin, Éliane Debusne, Stéphane Drouet, Eric Feuillard, Philippe Gripon, Michel Jomin, David Lloancy, Béatrice Lucet, Yoan Picard, Sophie Royé
- Les président.e.s des comités départementaux : Mathias Priami (75), Ganny Dinally (77), Claude Rose (91), Angela Bonnaud (92)
- Fabien Jego, membre du comité directeur du club des Ragondins et Béranger Doullé, membre du comité directeur du comité de Seine-Saint-Denis.
- Les membres de l'équipe technique régionale : Emmanuel Brugvin, conseiller technique sportif en Île-de-France, Camille Hurez, Gauthier Vanden Abeele, Annie Durand

Se sont excusé.e.s :

- Patrick Karam, vice-président de la Région Île-de-France
- Eric Quenault, délégué régional académique Jeunesse et Sports
- Michel Godard, directeur du CREPS Île-de-France
- Sébastien Tester, conseiller technique sportif, coordinateur cellule événementielle à la FFCK
- Les membres du conseil d'administration : Florence Goret, Michel Joly, Stéphane Dablin, Joël Dugay, Marc Saliba
- Hervé Zammit, président du comité des Yvelines de Canoë Kayak et Sports de Pagaie
- Claire Moal, conseillère technique sportive coordonnatrice en Île-de-France

L'assemblée générale extraordinaire 2021 démarre à 9h45

Eric Poulhe ouvre l'assemblée générale extraordinaire en exprimant tout le plaisir de l'organiser en présentiel à la Cité des Sports, dans ce très bel espace mis gracieusement à disposition par la ville d'Issy-les-Moulineaux. Il remercie Francis Poulain, vice-président du Comité Régional et vice-président du club du Bac CK Sèvres Issy pour son aide ainsi que Vincent Richert, directeur administratif et financier de l'Office municipal des sports de la ville d'Issy-les-Moulineaux qui a été notre interlocuteur privilégié.



Eric Poulhe salue, et remercie de leur présence, l'ensemble des participant.e.s : les président.e.s ou les délégué.e.s de club, les membres élus des comités départementaux, du bureau exécutif et du conseil d'administration, le directeur de Nautisme en Île-de-France.

Il tient à citer nominativement tous les nouveaux présidents de clubs - Mathieu Raffone (Étoile sportive Dammarie - 77), Olivier Deichelbohrer (Kayak alternatif de Vaires-sur-Marnes - 77), Philippe Deleplace (Yacht club de Draveil - 91), Thierry Chapuis (Arc de Seine Kayak - 92), Idriss Turchetti (CMA Plein Air - 93), Youenn Travert (Effort et Joie Cachan - 94), Benoît Calloch (Red Star Club Champigny - 94), Corentin Brillant (Canoë Club Cergy-Pontoise - 95) – ainsi que la nouvelle présidente du comité des Hauts-de-Seine, Angéla Bonnaud, qui succède à Sébastien Gaillard.

Il salue également l'engagement des président.e.s de commissions régionales en félicitant les nouveaux présidents : Stéphane Drouet (ESIND), en remplacement de David Lloancy, Sébastien Gaillard (Descente), en remplacement de Hans Holleville, Romain Planchais (Freestyle), Joël Dugay (Eau vive).

Le président salue la présence d'Évelyne Ciriégi, présidente du CROS Île-de-France et de Ludovic Royé, directeur technique national de la FFCK. Il indique que Monsieur Bernard de Carrère, maire adjoint chargé de l'éducation et des sports de la ville d'Issy-les-Moulineaux rejoindra l'assemblée générale en fin de matinée. Il salue également Gilles Marie, le commissaire aux comptes du Comité.

Il remercie également tous les professionnels du Comité qui se sont impliqués dans l'organisation.

Pour terminer, Eric Poulhe a souhaité citer les deux membres d'honneur du Comité que sont Michel Jomin, par ailleurs trésorier adjoint du CROS Île-de-France ici présent, et Didier Vivien, son prédécesseur à la présidence du Comité, qui n'a pas pu faire le déplacement, mais dont il va avoir l'honneur de lire le message qu'il a envoyé :

« Bonjour à toutes et tous,

J'ai le regret de ne pas être parmi vous pour cette assemblée générale et j'en suis un peu attristé d'autant plus que nous nous sommes séparés en novembre 2020 sous fond de Covid et sans pour autant nous revoir en présentiel en 2021. Je veux vous redire mon attachement à la région Île-de-France, à vos clubs, vos comités départementaux et au comité régional pour lequel vous m'avez exprimé votre confiance pendant les huit années de ma présidence. J'en profite ici pour remercier toutes celles et ceux qui se sont investi.e.s pendant tant d'années pour faire de notre comité régional, un des plus grands comités français. Ce succès, nous le devons à vous toutes et tous, ainsi qu'à toutes les équipes professionnelles, les cadres techniques et salariés qui, chaque jour, œuvrent pour le développement de notre sport en Île-de-France. Nous avons reçu un héritage francilien conséquent, nous l'avons enrichi et renforcé. Il est au service des clubs.

Il est entre de bonnes mains. Préservons-le.

Plein succès à votre belle assemblée générale.

Didier Vivien. »



Eric Poulhe présente les modalités d'organisation de la matinée : un premier temps concernera **l'assemblée générale extraordinaire sur la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur** puis un second temps sera consacré à l'assemblée générale ordinaire de la saison 2021.

Il sollicite ensuite l'accord des structures franciliennes afin de pouvoir procéder aux votes à main levée sur ces deux assemblées.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire à 10h10

Après avoir reçu l'approbation des structures pour les votes à main levée, Eric Poulhe ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

Eric Poulhe rappelle que l'ensemble des structures et les membres du conseil d'administration ont pu prendre connaissance des documents constitutifs de l'assemblée générale extraordinaire adressés par voie électronique le 8 mars 2022.

La vérification des présences permet de comptabiliser la participation de 32 structures (31 clubs pour le collège I et Nautisme en Île-de-France pour le collège III) représentant 91 voix en totalité ce qui permet d'ouvrir l'assemblée générale extraordinaire en respect des conditions de quorum.

Eric Poulhe donne ensuite la parole à Georges Le Pallec, secrétaire général, pour évoquer les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire.

Mise en conformité des statuts et du règlement intérieur du Comité

Georges Le Pallec indique que l'objectif de cette modification des statuts émane d'un groupe de travail de la Fédération qui a œuvré pour rédiger des statuts types afin de protéger tous les organes déconcentrés au travers de documents juridiquement plus solides.

Georges Le Pallec rappelle toute l'importance des statuts dans une association car ils sont un élément essentiel de régulation. Il remercie également les participants du comité de pilotage du Comité Île-de-France, constitué des membres de la commission de surveillance électorale et des présidents des comités départementaux, qui ont bien voulu contribuer et étudier à ses côtés, la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur du Comité.

Il précise que la refonte des statuts et du règlement intérieur n'a pas pu être revue en totalité en raison d'impacts profonds qui nécessitent un temps d'étude plus important sur les statuts types proposés par la Fédération, et les conséquences induites sur la réécriture du règlement intérieur. Cette étude approfondie devra être réalisée avant l'assemblée générale électorale qui se tiendra à la fin de l'année 2023.

Dans un premier temps, la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur du Comité, présentée en séance pour approbation, consiste à intégrer les nouveaux membres agréés (collège III de type A et de type B) et le nouveau système de licences fédérales. En effet, depuis ces changements, les documents



statutaires du Comité n'étaient plus alignés. Cette première étape est relativement simple car il ne s'agit que de transformer la notion de membres conventionnés, en membres agréés de type A et de type B.

Concernant les changements propres au règlement intérieur, Georges Le Pallec indique que le tableau de décompte des voix a été supprimé et remplacé par une phrase de renvoi pointant vers les articles spécifiques du règlement intérieur officiel de la Fédération, s'assurant ainsi la pérennité du document.

Questions des clubs

Les interventions et questions des clubs portent notamment sur :

- ✓ la définition et la différence entre membres agréés de type A et de type B,
- ✓ les inquiétudes sur des amalgames possibles entre les clubs affiliés et les membres agréés qui ne respecteraient pas l'éthique et les valeurs fédérales, notamment auprès du grand public,
- ✓ la pondération des voix des membres agréés et l'impact des différents collèges sur la gouvernance du Comité et de la Fédération.

Ludovic Royé, directeur technique national de la FFCK, a pris la parole pour expliquer que l'exécutif fédéral souhaitait fédérer toutes les pratiques et tous les pratiquants pour gagner en visibilité. Très longtemps, la Fédération n'était tournée que vers les activités compétitives. L'objectif aujourd'hui est la recherche de légitimité en agréant tous types de pratiquants.

Ludovic Royé rassure l'assemblée en précisant qu'il ne s'agit pas d'agréer automatiquement toutes les structures qui le souhaitent. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, si les membres agréés qui viennent à la Fédération, apportent une valeur ajoutée. Et si cet enjeu d'équilibre venait à se poser, il serait toujours temps d'ajuster les statuts, surtout qu'une révision de la gouvernance des fédérations sportives, inscrite dans la nouvelle loi sur le sport, va nécessiter une nouvelle modification des statuts fédéraux et de ses organes déconcentrés.

Eric Poulhe précise que l'impact des membres agréés dans la gouvernance du Comité est mineur. L'objectif est de les associer en les faisant adhérer à nos valeurs. Il rappelle par ailleurs que l'obtention de l'agrément fédéral est soumis à un avis préalable du Comité qui est pris en compte par la Fédération. Il précise également que l'agrément doit obliger la structure professionnelle à proposer une prestation de qualité dans le respect de la réglementation, de la sécurité, de l'environnement et des autres usagers. Il serait d'ailleurs pertinent de mettre en œuvre une charte de qualité valorisant ces structures auprès des acteurs locaux et du grand public, en prenant en compte la délivrance des licences fédérales à la journée.

Votes

À l'issue des questions de l'assemblée, Georges Le Pallec procède à deux votes successifs à main levée.



Résolution 1 : Mise en conformité des statuts

Approbation de la mise en conformité des statuts du Comité.



32 votants (91 voix)
Votes : 91 voix pour
Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution 2 : Mise en conformité du règlement intérieur

Approbation de la mise en conformité du règlement intérieur.



32 votants (91 voix)
Votes : 91 voix pour
Résolution approuvée à l'unanimité

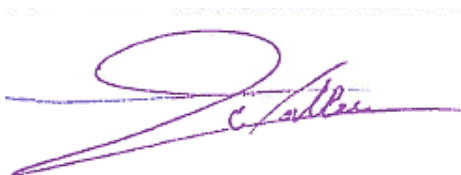
CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Georges Le Pallec se félicite de la qualité des échanges et remercie les structures pour l'approbation à l'unanimité des deux documents statutaires, permettant ainsi de procéder à leur publication officielle.

Eric Poulhe clôture l'assemblée générale extraordinaire à 10h30.

Procès-verbal établi le vendredi 25 mars 2022

Georges LE PALLEC
Secrétaire général



Eric POULHE
Président

